



Communauté de Communes  
"Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux"

# AIDE A LA COLORATION DES FAÇADES

## DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

**NOM :** .....

**ADRESSE :** .....

.....

**Dossier complet à adresser à votre mairie**

**ATTENTION : vous devez déposer un dossier de déclaration de travaux auprès  
de votre Mairie et attendre la décision écrite de la CC PAROVIC  
avant de démarrer les travaux**

---

Seuls les travaux qui ne sont pas subventionnés par le Département au titre des Maisons anciennes ou par l'ANAH sont éligibles.

## I. DEMANDE DE SUBVENTION

Adresse du bâtiment concerné par les travaux :

Nature du bâtiment :

- Maison individuelle
- Immeuble collectif (nombre d'appartements : .....)

Age du bâtiment (**minimum 100 ans : fournir un justificatif : document cadastral, extrait d'acte notarié...**) : .....

Descriptif des travaux :

Teintes proposées (reporter les références figurant sur la fiche de teintes de l'architecte-conseil)

Entreprise(s) retenue(s) pour les travaux :

Je soussigné(e), ..... certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus, atteste ne pas recevoir de subvention autre que celle de la Communauté de Communes et m'engage à ne pas débiter les travaux avant d'avoir reçu notification de l'autorisation de travaux de la Mairie ainsi que l'avis de la Communauté de Communes sur la subvention possible.

Fait à ....., le .....

Signature du demandeur

## II. ATTRIBUTION DE SUBVENTION

### *1. Avis sur les travaux prévus*

Le bâtiment a plus de 100 ans  OUI  NON  
Une autorisation de travaux a été accordée  OUI  NON  
Avis du Maire de la Commune  favorable  défavorable

Le ..... Signature + cachet

Les pièces à joindre au dossier sont fournies  OUI  NON  
Avis de la Commission Travaux,  
et cadre de vie de la CC PAROVIC  favorable  défavorable

Le ..... Signature du Président + cachet

### *2. Avis sur le montant prévisionnel de la subvention*

Surface à prendre en compte (d'après devis) : ..... m<sup>2</sup>

Montant de la subvention prévisionnelle : ..... €

(5 euros / m<sup>2</sup> plafonné à 200 m<sup>2</sup> ou 400 m<sup>2</sup>)

### III. VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Les pièces justificatives ont été fournies (photo(s) du bâtiment après travaux, autorisation de travaux et facture acquittée)

OUI

NON

Concordance des travaux à l'autorisation délivrée

OUI

NON

Conformité avec les préconisations de l'architecte-conseil

OUI

NON

Montant de(s) la facture(s) acquittée(s) transmise et nom de (des) l'entreprise(s) :

#### CALCUL DE LA SUBVENTION A VERSER (D'APRES LES FACTURES)

Surface à prendre en compte : ..... m<sup>2</sup>

Montant à verser : surface x 5 € = ..... €

Date de délibération du Conseil communautaire :

Subvention mandatée par la CC PAROVIC le :

N° de mandat :